

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 18 mai 2018

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 18 - Présents : 15
- Porteurs d'un mandat de vote : 3 - Ayant pris part au vote : 18

L'an deux mil dix-huit, le 28 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Beaufort dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame CRESSENS Annick, Maire.

PRESENTS : Mmes et M. CRESSENS Annick, MURAT Louis, VIARD-GAUDIN Eliette, BLANC Jean-Pierre, PERRIER Paul, BOUCHAGE Joseph, LUYAT Chantal, MONOD Viviane, VIARD-GAUDIN Marielle, FRISON-ROCHE Laurence, BOCHET Nicolas, ROCHAIX Jean-Yves, BLANC Nicolas, BESSON Thibaut, DURAND Cindy

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRESENTES : Mme TOMASINI Annie par Mme VIARD-GAUDIN Marielle
Mme GACHET Lucette par Mme MONOD Viviane
M. GACHET Benoist par M. ROCHAIX Jean-Yves

Mme VIARD-GAUDIN Marielle a été élue Secrétaire.

OBJET N° 9 - Motion contre la fermeture de la Trésorerie de Beaufort

Le Conseil municipal prend connaissance du courrier en date du 7 mai 2018 du Directeur départemental des Finances publiques de Savoie s'agissant du devenir de la Trésorerie de Beaufort.

« La DGFIP s'est engagée depuis plusieurs années dans une réflexion sur l'organisation et l'implantation de ses services tenant compte de l'évolution de l'environnement dans lequel elle exerce ses missions.

Celle-ci s'inscrit notamment dans le contexte de dématérialisation des échanges et de forte progression de l'utilisation des services numériques et téléphoniques proposés par la DGFIP, qui permettent d'éviter le déplacement des usagers dans la plupart de leurs démarches.

Dans ce cadre, la DGFIP s'attache à maintenir sur l'ensemble du territoire national, un réseau de proximité au profit des usagers, des contribuables et des partenaires du secteur local, et à adapter au mieux et de manière pragmatique ses implantations.

La démarche retenue vise notamment à rationaliser l'organisation en regroupant des structures existantes, généralement de petite taille, pour spécialiser les équipes de travail afin d'être plus efficace dans le service rendu à ses usagers et partenaires tout en prenant en compte les conditions de travail de ses agents. Ces regroupements visent également à mettre en cohérence, autant que possible, la carte des trésoreries avec celle de l'intercommunalité.

S'agissant de la Trésorerie de Beaufort dotée de 2 emplois, elle serait regroupée à compter du 1^{er} janvier 2019 avec la trésorerie spécialisés d'Albertville pour la gestion publique locale et avec le service des impôts des particuliers et des entreprises (SIP-SIE) d'Albertville pour le recouvrement de l'impôt. »

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- **Adopte** une motion contre la fermeture de la Trésorerie de Beaufort, au regard :

- de l'intérêt pour les administrés de conserver une structure de proximité spécialisée dans le domaine des finances,

- de l'intérêt pour la Commune de conserver un interlocuteur de proximité pour la gestion des opérations comptables.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour copie conforme.

Le Maire,
Annick CRESSENS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300342-20180528-2018_052_D09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2018

Publication : 12/06/2018

Pour le Maire